



PRÉFET DU CANTAL

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Aurillac, le 11/07/2023 à 11h45

COMMUNIQUE DE PRESSE

Vigilance **ORANGE ORAGES**

Météo France place le département du Cantal en vigilance orange pour risque d'orages, ce jour, mardi 11 juillet à partir de 23h00, avec une fin de phénomène estimée à 4h00 mercredi 12 juillet.

L'ensemble du département du Cantal est concerné par cette instabilité orageuse provenant du sud-ouest. Des phénomènes orageux **avec d'importantes précipitations (plus de 20 mm/h), de fortes rafales de vent (jusqu'à plus de 100 km/h en plaine) et une forte activité électrique sont attendus.**

L'ensemble des maires, des forces de sécurité et de secours ont été prévenus.

Conséquences possibles

- Violents orages susceptibles de provoquer localement des dégâts importants.
- Des dégâts importants sont localement à craindre sur l'habitat léger et les installations provisoires.
- Des inondations de caves et points bas peuvent se produire très rapidement.
- Quelques départs de feux peuvent être enregistrés en forêt suite à des impacts de foudre non accompagnés de précipitations.

Conseils de comportement

- Je m'éloigne des arbres et des cours d'eau
- Je m'abrite dans un bâtiment en dur
- Je me tiens informé et j'évite de me déplacer
- Je protège les biens exposés au vent ou qui peuvent être inondés
- J'évite d'utiliser mon téléphone et les appareils électriques

Limitez vos déplacements et tenez-vous informé de l'évolution des conditions météorologiques : vigilance.meteofrance.fr/cantal

**Service de la représentation de l'État
et de la communication interministérielle**

Tél. : 04 71 46 23 14 / 04 71 46 23 72

Mél. : pref-communication@cantal.gouv.fr

2 cours Monthyon
15 000 AURILLAC

